



# Comprendre le secret partagé

Le travail auprès des « *personnes accompagnées* » implique des échanges d'informations, oralement et par écrit. Ces échanges sont déterminants pour l'élaboration d'un projet adapté et pour un suivi de qualité. Mais un projet pluridisciplinaire doit respecter les droits des *usagers*, notamment le droit au secret. En pratique, les échanges professionnels doivent respecter le cadre du secret et celui du secret dit « *partagé* ».

Deux types de questions se posent :

- Quelles informations peut-on échanger et avec qui ?
- Comment informer et recueillir le consentement des usagers aux échanges ou partages d'informations ?

Cette formation propose de rappeler ou préciser le cadre juridique des échanges professionnels et de sensibiliser les participants aux règles à respecter.

Elle propose des repères qui visent à permettre aux participants, d'une part de confronter le droit aux pratiques actuelles et d'autre part, d'identifier des pistes actions à mettre en œuvre, le cas échéant. A noter que les solutions pourront être différentes selon les catégories d'établissements concernées.

## Objectifs pédagogiques

- Identifier le cadre du secret « *partagé* »
- Confronter le droit aux pratiques professionnelles
- Soutenir et accompagner la réflexion

## Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

## Méthode

Recueil de questions en amont ; exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; discussion

## Pré-requis

Néant



3 heures\*  
Formation distancielle  
via ZOOM  
le 19.11.2024  
10h-13h



Thierry CASAGRANDE  
Avocat,  
Fondateur d'ANALYS-SANTÉ

## Programme

### I. Cadre du secret (rappel)

- Le secret dans les droits des usagers
- Cadre juridique du secret
- RGP et loi du 20 juin 2018
- Les différents secrets : médical, social...
- Professionnels tenus au secret
- Impact du statut de l'établissement ou du service
- Obligations professionnelles
- Impact de l'autorité parentale ou d'une mesure de protection civile (selon catégorie d'ESMS)
- Responsabilités juridiques
- *Discussion*

### II. Conditions du secret partagé

- Notion de secret partagé
- Conditions du secret partagé
- Echanges en équipe
- Echanges avec des partenaires
- Echanges avec les familles
- Outils institutionnels obligatoires / souhaitables

- Information et recueil du consentement de l'utilisateur
- Règles de l'établissement ou du service
- *Discussion*

### III. Incidences (exemples)

- Ecrits professionnels
- Notes personnelles
- Comptes rendus éducatifs, sociaux, médicaux et paramédicaux
- Ecrits communicables ou non
- Accès au dossier de l'utilisateur
- Réunions de synthèse
- Projet personnalisé
- Informations sociales, éducatives, pédagogiques, administratives
- *Discussion*

### IV. Évaluation - bilan



390 €\*



Cette formation en intra :  
nous contacter

## Information et inscription

Contactez-nous  
Tél. : 02 97 80 30 40  
contact@analys-sante.fr  
www.analys-sante.fr

# Formulaire d'inscription

## Formation professionnelle

A retourner

- par mail : [contact@analys-sante.fr](mailto:contact@analys-sante.fr)
- courrier : 2, Coat Kistin 56530 QUÉVEN

Intitulé de la formation : Comprendre le secret partagé

Date(s) : 19 novembre 2024

Via ZOOM de 10h à 13h

### Etablissement

Raison sociale	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Tel .	
Courriel	

### Participant 1

NOM – Prénom	<input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> M.
Fonction	
Tel. direct	
Courriel	

### Participant 2

NOM – Prénom	<input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> M.
Fonction	
Tel. direct	
Courriel	

### Montant de l'inscription

Nbre participants	
Tarif par participant	390 €
Montant total	

*Le tarif comprend les frais pédagogiques, la documentation et les pauses café. Il n'inclut pas les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des stagiaires.*

Fait le :

Signature et cachet

#### Informations

- Dans le cas où le nombre de participants inscrits serait jugé insuffisant, ANALYS-SANTÉ se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session. Le délai d'annulation est limité à 15 jours avant la date prévue de la formation.
- Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la promotion de nos formations et de nos ouvrages professionnels. L'ajout du courrier facilite les contacts et permet de recevoir notre newsletter (désabonnement par simple clic). Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer auprès d'ANALYS-SANTÉ à l'adresse ci-dessous. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.